

<i>Département du CANTAL</i> ----- <i>Arrondissement de MAURIAC</i> ----- <i>Commune de YDES</i>		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du vendredi 05 juin 2026	
Date de la convocation : 01/06/2026		<i>Le cinq juin deux mille vingt-six, à 17 heures 30, l'Assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Yves CHEYMOL, Maire.</i>	
Membres en exercice	19	Présents : Yves CHEYMOL, Laëtitia CHARLES, Marc LASSAGNE, Isabelle MARRONCLE, Jérôme GRENAT, Guy VIGNAL, Françoise BOUTIN, Didier BARBAT, Eric TEIL, Dimitri BRESSON, Martine CLAVILIER, Christian MAURIO, Laurence ISSOULIÉ	
Présents	13	Excusés :	
Excusés	0	Pouvoirs : Maryse TOURNADRE représentée par Yves CHEYMOL, Marie-France ESCURIER représentée par Laëtitia CHARLES, Hervé MAGNE représenté par Dimitri BRESSON, Marie-Ange FLEURET représentée par Marc LASSAGNE, Ludivine SERRE représentée par Isabelle MARRONCLE, Gaëtan CHIRIER représenté par Eric TEIL	
Pouvoirs	6		
Votants	19		
		Secrétaire de séance : Marc LASSAGNE	

DEL_050_2026 - DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Après avoir délibéré,
le conseil municipal :
à 18 voix Pour,
et 1 voix Contre (M. Christian MAURIO),**

- DESIGNE M. Marc LASSAGNE pour remplir cette fonction.


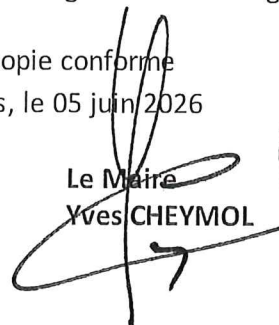
Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

**Le Secrétaire
Marc LASSAGNE**



Pour copie conforme
A Ydes, le 05 juin 2026

**Le Maire
Yves CHEYMOL**



Département du CANTAL ----- Arrondissement de MAURIAC ----- Commune de YDES Date de la convocation : 01/06/2026	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du vendredi 05 juin 2026 <i>Le cinq juin deux mille vingt-six, à 17 heures 30, l'Assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Yves CHEYMOL, Maire.</i> Présents : Yves CHEYMOL, Laëtitia CHARLES, Marc LASSAGNE, Isabelle MARRONCLE, Jérôme GREMAT, Guy VIGNAL, Françoise BOUTIN, Didier BARBAT, Eric TEIL, Dimitri BRESSON, Martine CLAVILIER, Christian MAURIO, Laurence ISSOULIÉ Excusés : Pouvoirs : Maryse TOURNADRE représentée par Yves CHEYMOL, Marie-France ESCURIER représentée par Laëtitia CHARLES, Hervé MAGNE représenté par Dimitri BRESSON, Marie-Ange FLEURET représentée par Marc LASSAGNE, Ludivine SERRE représentée par Isabelle MARRONCLE, Gaëtan CHIRIER représenté par Eric TEIL Secrétaire de séance : Marc LASSAGNE										
<table border="1"> <tr> <td>Membres en exercice</td> <td style="text-align: center;">19</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: center;">13</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td style="text-align: center;">0</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td style="text-align: center;">6</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td style="text-align: center;">19</td> </tr> </table>	Membres en exercice	19	Présents	13	Excusés	0	Pouvoirs	6	Votants	19	
Membres en exercice	19										
Présents	13										
Excusés	0										
Pouvoirs	6										
Votants	19										

DEL_051_2026 - ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026 DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR CONSTITUER LE COLLEGE ELECTORAL

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
 Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;
 Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
 Vu l'arrêté préfectoral n°2026-543 du 27 mai 2026 fixant, pour chaque commune du Cantal, le mode de scrutin et le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à élire ou à désigner au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs ;
 Vu la liste déposée par les conseillers municipaux dans les délais impartis, à savoir :

- La liste présentée par M. Yves CHEYMOL est composée de M. Yves CHEYMOL, Mme Laëtitia CHARLES, M. Marc LASSAGNE, Mme Maryse TOURNADRE, M. Jérôme GREMAT, Mme Françoise BOUTIN, M. Guy VIGNAL et de Mme Marie-France ESCURIER ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune d'Ydes sera le suivant :

- 5 délégués à élire ;
- 3 suppléants à élire.

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

Résultats du scrutin

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus pour les délégués	Nombre de sièges obtenus pour les suppléants
M. Yves CHEYMOL	5	3

SONT ELUS DELEGUES les candidats de la liste présentée par M. Yves CHEYMOL :

- M. Yves CHEYMOL
- Mme Laëtitia CHARLES
- M. Marc LASSAGNE
- Mme Maryse TOURNADRE
- M. Jérôme GREMAT

SONT ELUS SUPPLEANTS les candidats de la liste présentée par M. Yves CHEYMOL :

- Mme Françoise BOUTIN
- M. Guy VIGNAL
- Mme Marie-France ESCURIER

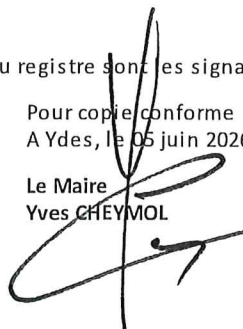

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le Secrétaire
 Marc LASSAGNE



Pour copie conforme
 A Ydes, le 05 juin 2026

Le Maire
 Yves CHEYMOL

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Cette délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de 2 mois à compter de sa réception au contrôle de légalité.

Date de transmission de l'acte: 08/06/2026
 Date de réception de l'AR: 08/06/2026
 015-211502653-DEL_051_2026-DE
 A G E D I